

LR(nt) *Knautia godetii* REUT. – Knautie de Godet – *Dipsacaceae*



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 30-70 cm de haut. Tige richement feuillée, glabre et luisante de même que les feuilles inférieures, légèrement velue en haut, généralement non glanduleuse. Feuilles indivises, étroitement lancéolées et au moins 5 fois plus longues que larges. Feuilles supérieures sessiles à base arrondie. Capitules de 2.5-3.5cm. Pédoncules velus, non glanduleux ou portant quelques rares poils sécréteurs capités. Bractées extérieures plus courtes que les fleurs, elliptiques, aiguës, 2-3.5 fois plus longues que larges, pubérulentes et ciliées. Fleurs lilas. Floraison 6-8. Chromosomes 2n = 20.

Espèce semblable: *Knautia dipsacifolia* KREUTZER s. str. (k. à feuilles de cardère), plante de 20-100 cm, tige hispide inférieurement, au moins aux noeuds, feuilles largement lancéolées, 3-5 fois plus longues que larges, hérissées ou glabrescentes, capitules de 2.5-4 cm, bractées lancéolées, 3-4.5 fois aussi longues que larges et atteignant une fois et demi la longueur des fleurs.

Ecologie et sociologie

La knautie de Godet préfère les prairies humides à sols profonds, maigres à mi-grasses, exploitées extensivement, peu pâturées, sur substrat calcaire. On la trouve souvent dans les zones de transition entre des marais (ou tourbières) et des prairies grasses de fauche. Elle colonise également des lisières et plus rarement des forêts claires en zone marécageuse.

Montagnarde(-subalpine), elle va de 800 à 1400 m d'altitude en Suisse.

Knautia godetii est répandue dans plusieurs groupements du *Mesobromion erecti* BR.-BL. et MOOR 38 em. OBERD. 57, du *Polygono-Trisetion* BR.-BL. et TX. ex MARSCH. 47 n. inv. TX. et PRSG. 51 et de l'*Arrhenaterion elatioris* KOCH 26. En outre, elle colonise plus rarement des forêts marécageuses claires et pas trop pauvres en nutriments.

Milieu naturel: 4.5.2 (4.2.4)

Valeurs indicatrices: F4R4N2H4D4L4T3K2.

Particularités de l'espèce

Cet hémicryptophyte se rencontre dans bien des régions en compagnie de la knautie à feuilles de cardère. On trouve alors régulièrement des spécimens intermédiaires: par exemple des individus rappelant *K. dipsacifolia* mais montrant des feuilles inférieures et une tige parfaitement glabres. De même l'allongement relatif des feuilles et des bractées n'est pas toujours un critère fiable. S'agit-il d'un polymorphisme encore sous-estimé de *K. dipsacifolia* ou existe-t-il de vraies formes intermédiaires ? La question reste ouverte. Dans le présent travail tous les individus glabres inférieurement sont attribués à *K. godetii*. Il reste néanmoins des cas douteux, comme par exemple les spécimens du Chasseral.

Distribution générale et menaces

Cette endémique subatlantique-méditerranéenne est cantonnée à la France (Massif Central, Hautes Vosges et Jura, peut-être Pyrénées orientales) et au Jura suisse.

Stations les plus proches: Jura français dans les départements de l'Ain et du Doubs, Hautes Vosges (F).

Menaces: L'espèce est classée rare en France, mais dans l'ensemble ses stations sont peu menacées. Le drainage indirect de nombreux bords de marais et l'intensification de l'exploitation (fumure, pacage, période de fauche) provoquent des reculs locaux.

Statut de protection

CH: Liste rouge.

Distribution et menaces en Suisse

Cette knautie est limitée au Jura. Son aire clairsemée et lacunaire va de la région de St. Cergue et de la Dôle (les deux non confirmés) dans le canton de Vaud à la région de Moutier (BE). Les centres de la répartition actuelle sont Ste. Croix (VD), le nord des Verrières, la Vallée de la Brévine, le secteur Mont Racine-Tête de Ran (NE), les marais entre l'Étang de la Gruère et La Sagne près de Bellelay (JU, BE) et le nord de Tramelan (BE). Il existe d'autres stations isolées à Cerneux Péquignot (NE), aux Pontins au sud de St. Imier, à l'adret du Chasseral, au-dessous de Raimeux à Crémines et à Gore-Virat près de Corcelles (BE). Quelques secteurs de répartition n'ont pas encore été confirmés mais doivent encore exister au moins partiellement: environs de St. Cergue (VD), Vallon des Rondes et Cernets au nord des Verrières, haut Val de Travers, Ponts-de-Martel, Vallon de la Sagne, entre Maublésy et La Petite Charbonnière, Pouillat, Le Soliat, Creux du Van (NE), environs de La Ferrière, La Chauv d'Abel et Étang de la Gruère (JU). Par ailleurs il est probable qu'il existe d'autres stations entre les localités ci-dessus, car l'espèce est peu connue de nombreux botanistes et passe facilement inaperçue. Dans l'atlas de distribution de WELTEN & SUTTER (1982) l'espèce est signalée dans les surfaces 104 (La Dôle) et 108 (Mont Risoux). La présence de l'espèce y est plausible mais aucune référence n'a pu être trouvée.

Menaces: Cette espèce clairsemée et presque limitée au Jura neuchâtelois est classée rare.

Evolution des populations: probablement déclin léger ou moyen jusqu'en 1985, actuellement stabilité.

Responsabilité

La Suisse a une responsabilité forte à l'échelle internationale.

✉ Christoph Käsemann

Menaces

- modifications du mode d'exploitation, fauche précoce
- eutrophisation
- pacage
- drainage, abaissement de la nappe phréatique
- constructions (routes, industrie, bâtiments militaires)
- exiguïté de l'aire, isolement des populations
- carence de données, manque de connaissances en dynamique des populations et autoécologie

Mesures

- maintien de l'exploitation extensive des prairies et éventuellement création de nouvelles surfaces; soutien par des contributions écologiques; pas de conversion en pâturage; fauche aussi tardive que possible, idéalement seulement en juillet
- fumure très limitée dans les prairies mi-grasses, et exclue dans les autres cas
- réduction du pacage; dans les zones pâturées, réserver des surfaces de pré de fauche pour la régénération de l'espèce
- pas d'entraves aux montées de la nappe phréatique
- coordination de la planification au profit de l'espèce
- protection des populations importantes (plan de zones); contrôles réguliers; carrés permanents; suivi de l'efficacité des mesures
- lancer une recherche fondamentale pour mieux cibler les mesures de sauvegarde

Bibliographie

BRIQUET, J. (1902): Les *Knautia* du sud-ouest de la Suisse, du Jura et de la Savoie. *Annuaire Conservat. Jard. Bot. Genève* 6: 60-142.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

SPINNER, H. (1928): Contribution à la biologie et à la phytogéographie de quelques phanérogames du Jura neuchâtelois. *Vjschr. Naturf. Ges. Zürich* 15: 40-61.

LR(nt) *Knautia godetii* REUT. – Knautie de Godet – *Dipsacaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
LR(nt)					

F	D	FL	A	I
	-			

Monde	CH
	LR(nt)/R

